

Le Grand Paris ira de pair avec des améliorations des transports quotidiens

08.02.2013

(AFP) - Les arbitrages de Matignon sur le Grand Paris Express, attendus fin février, iront de pair avec des "améliorations" des transports quotidiens, a affirmé Frédéric Cuvillier, ministre délégué aux Transports, hier au Sénat lors des questions au gouvernement.

Dans les prochaines semaines, le Premier ministre va annoncer les décisions du calendrier de la réalisation et du plan de financement du Grand Paris Express. Ce plan sera accompagné de mesures d'amélioration des transports du quotidien", a déclaré Frédéric Cuvillier, répondant à Hugues Portelli (UMP, Val d'Oise).

Les transports quotidiens, saturés en Ile-de-France, sont "l'un des enjeux souligné par le président de la République, un enjeu majeur pour ce gouvernement", a insisté le ministre. "Nous faisons en sorte que, par la concrétisation d'engagements parfois anciens, ces projets ne soient plus du domaine de la fable mais de la réalité", a-t-il souligné.

"Et nous souhaitons avec la région Ile-de-France et l'Etat accélérer la modernisation le réseau existant", a-t-il ajouté, mentionnant "le schéma directeur du RER" ou le projet de prolongement du RER Eole qui doit désaturer le RER A (1 million de passagers par jour).

"Les opérateurs (SNCF, RATP) sont aux côtés du Stif (autorité régulatrice) pour moderniser le matériel roulant, indispensable pour la régularité", une des attentes les plus fortes des usagers, a poursuivi M. Cuvillier.

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) doit justement examiner, lors de son conseil d'administration mercredi prochain, une série de mesures concernant les différentes lignes de RER : des premières mesures pour le B sans attendre le schéma directeur, des renforts en soirée pour le RER A, une meilleure desserte et de nouvelles rames sur le RER D, des arrêts supplémentaires sur les RER C (540 000 voyageurs/jour) et D (560 600 voyageurs/jour).

Commentaires de l'AMUTC

Cet engagement est important et extrêmement positif. C'est vraiment urgent. Ne pas oublier l'extension et le renforcement du réseau existant : bus, tram (dont le T1 aujourd'hui bloqué du fait de l'incapacité du CG93 d'arriver à un accord avec le maire de Noisy-le-Sec) et le métro (pour l'est parisien celui de la 9 pour mailler le T1 et la ligne 11)

Les élus affirment leur "engagement total" pour réaliser le Grand Paris

08.02.2013

(AFP) - Les élus réunis au sein de Paris Métropole ont affirmé vendredi leur "engagement total" pour la réalisation du Grand Paris Express, pour lequel ils demandent au gouvernement "une programmation continue" des travaux dans "un calendrier volontariste".

Ce futur métro automatique est un des "trois leviers essentiels" pour créer une métropole "attractive et solidaire", écrivent les élus, dans une résolution adoptée à une large majorité, qui sera transmise au gouvernement. Le Grand Paris Express "et sa logique d'aménagement du territoire qu'il enclenche" doit se faire "en synergie avec le plan de mobilisation" de la région Ile-de-France, focalisé sur la modernisation du réseau existant et saturé de transports publics. Paris Métropole, syndicat d'étude qui rassemble 205 communes, mais aussi la région et les départements, rappelle "avec force leur engagement total pour la réalisation de ce projet". Ils appellent de leurs vœux "un plan de financement complet et crédible afin de permettre sa réalisation selon une programmation continue et un calendrier volontariste". Le Premier ministre doit annoncer ses arbitrages fin février ou début mars.

Commentaires de l'AMUTC

Oui, un phasage est inéluctable mais il ne sera acceptable que s'il est assorti d'un plan de financement crédible garantissant que les phase 2, 3 et 4 ne seront pas renvoyées aux calendes

"On demande le respect du calendrier de l'accord (Etat-Région de 2011, soit un achèvement en 2025, ndlr) et un renforcement du plan de mobilisation", a précisé à l'AFP Philippe Laurent, président de Paris Métropole

et maire (UDI) de Sceaux. Ce que le représentant de la Région Ile-de-France, Jean-Marc Nicolle (MRC), a résumé en parlant d'"avancer sur les deux jambes".

Commentaires de l'AMUTC

Non, ce n'est pas sérieux ! Engager 30 milliards sur 12 ans ! Sans compter le plan de mobilisation... Pour être crédibles les élus devraient fixer un objectif raisonnable pour l'achèvement (par exemple 2030). Et ils devraient donner leur accord sur le redimensionnement, dont ils ne disent mot. Ils continuent à croire au conte de fées du 26 janvier 2011. A leur âge !

"Il faut commencer le programme et au fur et à mesure, on aura le temps de se mettre d'accord sur les surcoûts", a plaidé Patrick Ollier, vice-président de Paris Métropole et député-maire (UMP) de Rueil-Malmaison.

Commentaires de l'AMUTC

Déclarer un projet d'utilité publique sans savoir combien cela coûte et comment cela marche ? Et c'est un législateur qui le dit ! La France est tombée bien bas ! Attention aux recours !

Si le texte ne parle pas de financements, les élus évoquent de pistes : allongement de la durée de l'emprunt -- limité à 35 ans dans la loi sur le Grand Paris --, emprunt obligataire, déplafonnement de la taxe sur les bureaux.

La résolution aborde aussi deux autres sujets qui concerneront notamment la future loi de décentralisation, attendue pour début mars. Un volet doit concerner la métropole francilienne, dont les intercommunalités, "à la différence des intercommunalités d'autres régions ne se constituent pas autour d'une ville centre", rappellent les élus. Ils plaident donc pour un achèvement de la carte des intercommunalités, qui comporte quelques trous en Ile-de-France, mais demandent que le gouvernement ne "dessaisissent pas les élus et leur laisse le temps de se construire, par exemple d'ici fin 2015", a dit Patrick Braouezec (FG), président de la communauté d'agglomération Plaine Commune (Seine-Saint-Denis).

Les élus demandent aussi une "remise à plat" des systèmes de péréquation : les collectivités franciliennes participent en effet à la solidarité nationale et à une solidarité interne à la région. Enfin, ils proposent la création d'un Fonds d'investissement métropolitain.